

République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 15 décembre 2025**

Date de la convocation
09/12/2025

Date d'affichage
10/12/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13

Réf : 2025_49

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
de Bourges le

19 DEC. 2025

L'an 2025 et le 15 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mme BRAS Elodie, CAMUZAT Aurélie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine, ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mme CACHO Magalie

Secrétaire de séance : Mme Catheline DEROUET

Souscription d'un emprunt

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt pour financer les travaux de construction de la cantine, comme cela avait été prévu au budget 2025, d'un montant total de 400 000€. Cette somme serait divisée en un emprunt de 110 000€ court terme et 290 000€ moyen terme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité

- La contraction d'un emprunt auprès de la banque Crédit Agricole Centre Loire présentant les caractéristiques suivantes :

- Montant : 110 000€
- Durée : 2 ans – 8 trimestres
- Taux d'intérêt : 3,07%
- Périodicité des remboursements : Trimestrielle
- Frais de dossier : 0.10% - 110€

- La contraction d'un emprunt auprès de la banque Crédit Agricole Centre Loire présentant les caractéristiques suivantes :

- Montant : 290 000€
- Durée : 15 ans
- Taux d'intérêt : 3.38%
- Périodicité des remboursements : Trimestrielle
- Frais de dossier : 265€

- Autorise le maire à signer le contrat relatif à la présente ouverture de crédit ainsi qu'aux demandes de versement des fonds et au remboursements des sommes dues dans les conditions prévues.

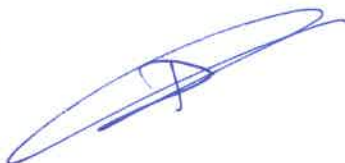
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le **19 DEC. 2025**

Le Maire

A blue ink signature, appearing to be a stylized 'M' or 'B', written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature, appearing to be a stylized 'A' or 'S', written over a horizontal line.

Diffusion sur le site Internet de la commune le **19 DEC. 2025**